

041 - TROUBAT - 12102019 - 16H47

Sujet: [INTERNET] Enquête publique projet éolien Bersac sur Rivalier

De : "MT" <michel.troubat@wanadoo.fr>

Date : Sat, 12 Oct 2019 16:47:59 +0200

Pour : <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Copie à : <mairiebersac@wanadoo.fr>

Bonjour,

Comme vous le demandez, veuillez trouver ci-joint mon avis négatif sur le projet d'implantation d'éoliennes au Puy de l'Age.

En vous remerciant par avance de tenir compte de cet avis.

Cordialement

M.Troubat

6 Puy de l'Age
Bersac sur Rivalier

enquête publique éoliennes.pdf	Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
---------------------------------------	---

Enquête publique projet éolien Bersac-sur-Rivalier.

Bonjour,

Si l'implantation d'éoliennes sur le territoire est certainement indispensable dans le cadre de la transition énergétique, la question de l'impact de cette implantation sur le site de Bersac-sur-Rivalier se pose.

En effet, notre village du Puy de l'Age est à quelques centaines de mètres de l'implantation prévue et subirait des nuisances importantes.

Il va certainement être obligatoire d'installer du double vitrage à toutes les fenêtres pour pouvoir dormir sereinement. Le coût de cette installation n'est pas pris en compte dans le projet.

Les villages de Beaubiat, Bellezane, Maillofargueix vont très certainement être fortement impactés aussi.

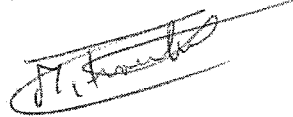
Le site du Puy de l'Age a déjà payé un lourd tribut à la Nation avec l'implantation de la carrière d'uranium qui a modifié profondément et durablement notre environnement. Nous avons à l'époque subi de nombreuses nuisances sonores et environnementales pendant de nombreuses années. Par la suite des murs ébranlés par le passage des camions ont dû être reconstruits à nos frais.

Les taux de radon supérieurs à la normale ont fait l'objet il y a quelques années de plusieurs émissions télévisées nationales.

Le Puy de l'Age a déjà énormément donné aux Collectivités et à la Nation, nous voulons continuer à jouir paisiblement de notre coin de campagne déjà profondément blessé mais préservé des nuisances sonores de la civilisation. Ce site doit être abandonné.

Copie Monsieur le Maire de Bersac.

12/10/2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Fournier', written over a horizontal line.